

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXV (1910)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

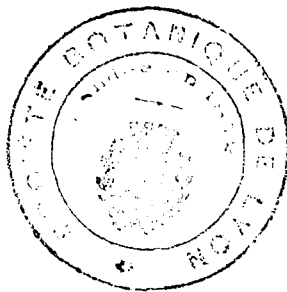
— 1910 —

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1911



M. BIDOLLET montre le *Boletus pachypus* de Dardilly, et M. FAVRIN, de beaux exemplaires de *Psalliota arvensis*, de Chaponost.

SÉANCE DU 24 JUIN 1910

PRÉSIDENTE DE Mlle M. RENARD.

ADMISSION

M. BATTETTA Victor, 15, rue de l'Alma, présenté, à la dernière réunion, par MM. Laurent et Riel, est admis membre de la Société.

M. le D^r RIEL annonce qu'il dirigera une herborisation cryptogamique à Charbonnières, le dimanche 26 juin.

M. ABRIAL donne ensuite lecture de la note suivante :

Buplevrum protractum Link. et Hoffm. — Le *Buplevrum protractum*, d'après les auteurs des nombreuses flores que nous avons consultées (1), semble n'être qu'une forme méridionale du *Buplevrum rotundifolium*.

Cette espèce se rencontre en France, dans le Centre, le Midi, où elle remonte jusqu'au niveau de Valence, à l'est jusqu'à Gap, et adventice en Normandie.

Elle est très commune en Corse et en Algérie.

Son aire géographique s'étend dans l'Europe méridionale, Asie mineure, Syrie, Palestine, Mésopotamie, Perse, Afrique septentrionale, et de l'Égypte à Madère.

L'échantillon que je vous présente a été cueilli assez loin de la station la plus septentrionale : il a été cueilli à Lyon-

(1) *Flore de l'Algérie*, de Battandier et Trabut. — *Flores françaises et de la Corse* : Bonnier et de Layens, Gilet et Magne, Acloque, Grenier et Godron, abbé Coste, Rouy et Foucaud. — *Flore du Bassin moyen de la Loire et du Rhône et des Alpes*, abbé Cariot, 8^e édition.

Mouche, chemin de Gerland, entre la nouvelle usine à gaz et les nouveaux abattoirs en voie de construction.

D'après Baillon (*Histoire des plantes*), toutes les espèces du genre *Buplevrum* possèdent des achènes pourvus d'une ou plusieurs bandelettes (réservoirs sécréteurs oléo-résineux) placées dans le péricarpe, au fond des vallécules qui séparent les côtes primaires.

M. l'abbé Coste signale, dans sa *Flore française illustrée*, que le *Buplevrum protractum* a des achènes sans bandelettes, et il ne dit rien des fruits de *Buplevrum rotundifolium*.

Nous avons étudié les fruits mûrs du *Buplevrum rotundifolium* et des fruits très jeunes de *Buplevrum protractum*, dans lesquels nous n'avons pas trouvé trace de bandelettes.

Ces deux espèces, déjà très voisines l'une de l'autre par les caractères extérieurs : port, forme de feuilles, de bractées, etc., sont encore plus liées par ces caractères internes.

Comme les auteurs des flores citées plus haut, nous ne ferons du *Buplevrum protractum* qu'une simple forme méridionale du *Buplevrum rotundifolium*, à feuilles plus allongées à ombelles plus réduites (2 à 3 rayons au lieu de 3 à 8), à bractées plus étalées et à fruits plus gros de moitié.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1910

PRÉSIDENCE DE Mlle M. RENARD

M. N. Roux appelle l'attention sur la grande quantité de galles qui se sont développées cette année. Il fait aussi remarquer qu'un certain nombre de plantes annuelles ne sont pas apparues à leur époque et dit qu'il y a un retard très important dans la végétation des montagnes.

Il fait savoir que l'Institut a décerné le prix de Coincy à M. l'abbé Coste pour sa *Flore de France*, et annonce que la préface que M. Flahault doit écrire pour le *Catalogue des*